

Collectif Canal d'Orléans



Conférence de presse

Jeudi 16 février 2017 - 18 h - Salle du canal - COMBLEUX

Collectif Canal d'Orléans

Les associations signataires ci-dessous, réunies le 13 décembre 2016 à Vitry-aux-Loges ont décidé de former un « Collectif canal d'Orléans » avec pour objectif d'obtenir, des différents décideurs, la réhabilitation du canal d'Orléans et sa réouverture à la navigation de plaisance.

Considérant :

- La forte demande des Loirétains à pratiquer le canal d'Orléans sous toutes ses formes (navigation, vélo, randonnées pédestres, pêche ...), et le succès croissant des fêtes et animations proposées par les associations signataires,
- La détérioration des ouvrages et des berges faisant peser de graves menaces sur la sécurité des biens et des personnes riveraines du canal ainsi que des divers utilisateurs du canal,
- Qu'un canal en bon état et bien géré par un personnel compétent et formé (éclusiers) serait un atout supplémentaire pour la gestion des crues limitant ainsi les conséquences des inondations,
- Les atouts touristiques considérables que représente le domaine du canal d'Orléans pour les communes riveraines et le Loiret : naturel, environnemental, patrimonial, technique, historique... Depuis 2005, le canal d'Orléans s'inscrit dans une stratégie touristique de mise en place de voies vertes entre Orléans, Montargis et Briare. De plus il pourrait être un merveilleux terrain de loisirs pour les communes,
- Les sommes déjà engagées (Etat, Conseil départemental, AggLO, communes ...) qui s'avèreraient inutiles si le canal n'était pas remis en état intégralement,

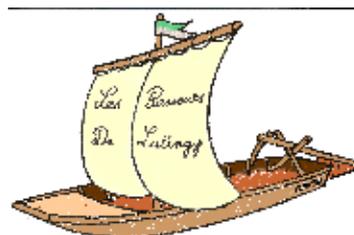
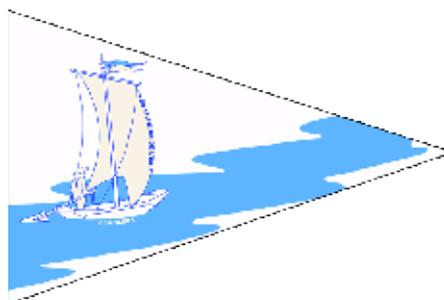
Les associations signataires demandent :

- A l'Etat et aux collectivités, de résoudre les aspects juridiques de la propriété du canal permettant de reprendre les négociations de cession et les travaux,
- A l'Etat et aux collectivités de travailler dans le cadre d'une seule et unique entité,
- A l'Etat, à la Région, au Département du Loiret et aux communautés de communes de s'asseoir autour d'une table afin de bâtir un plan pluriannuel de restauration et de réouverture du canal à la navigation touristique et de loisirs avec un calendrier et des financements communs acceptés par tous,
- A l'Etat et au SMGCO d'autoriser sans attendre la navigation, y compris à moteur thermique, sur les différents biefs, dans le respect des règles en vigueur dans les autres canaux (limitation de la vitesse ...),
- Au SMGCO de travailler dès maintenant sur l'ouverture des écluses opérationnelles en tenant compte des problèmes d'approvisionnement d'eau pour les éclusées en période d'étiage,
- Au SMGCO de mettre en place, dès 2017, un plan pluriannuel d'investissements et d'entretien du canal sur les dix prochaines années, en vue de protéger les rives, d'entretenir les ouvrages et de maintenir un tirant d'eau minimum sur l'ensemble du canal.

Partenaires incontournables pour l'avenir du canal d'Orléans, les associations signataires s'engagent à faire découvrir le canal d'Orléans au plus grand nombre en proposant des animations de qualité permettant de faire découvrir son histoire, son patrimoine et son environnement.

Associations signataires :

- ANCO (association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans) – Mardié
- Chemins de l'eau – Combleux
- COC (Club omnisport et culturel de Combleux – section aviron) - Combleux
- Compagnons chalandiers - Orléans
- L'Entente des canaux du Centre-France
- Fédération Voile de Loire Centre-Bourgogne-Auvergne – Orléans
- Loire et canal - Chécy
- Maison des loisirs et de la culture - Les Mariniers de Grignon – Vieilles-maisons-sur-Joudry
- Mariniers de Vitry - Vitry-aux-Loges
- Passeurs de Latingy - Mardié



ANCO, Association pour la valorisation du tourisme, du patrimoine et de la Navigation sur le Canal d'Orléans

L'ANCO se donne comme objectifs de défendre le principe de réhabilitation et de réouverture du canal à la navigation, participer à la restauration et la conservation de son patrimoine, promouvoir, Informer et créer une dynamique autour de ce canal, favoriser sa réappropriation par les habitants et les associations, intervenir auprès des autorités compétentes.

Depuis 2006, l'ANCO, membre fondateur, fait partie de L'ENTENTE DES CANAUX DU CENTRE DE LA France. Cette dernière agit sur un maillage de 1230 km de canaux et rivières accessibles après la réouverture du Canal d'Orléans. L'ANCO s'engage dans une dynamique de navigation et en 2009 met à l'eau son bateau du nom de l'association « l'anco ». Elle organise des promenades découvertes sur le canal pendant la saison touristique. Le Canal d'Orléans, c'est l'avenir d'un territoire, un patrimoine à transmettre, une navigation à relancer. C'est avec la Loire et le Canal de Briare « le triangle d'eau du Loiret ».

Confiante, persévérante, optimiste quant au retour de la navigation sur le Canal d'Orléans, l'ANCO prépare un second bateau « la belle entente ».



La section aviron du Club Omnisports et Culturel de Combleux

La section aviron du COCC (Club omnisport et culturel de Combleux) navigue sur le bief de Combleux à Mardié toute l'année. Le club dispose d'une autorisation du syndicat du canal pour cette pratique.

Le nombre d'adhérents de la section est de 30 pour l'année 2017. Le club d'aviron ACOO (Orléans Olivet) vient s'entraîner sur ce même bief quand les conditions de navigation sur son bassin (la rivière le Loiret) sont impraticables par manque d'eau ou envahissement d'herbes.

Les 2 clubs organisent des sorties loisirs sur différents biefs et informent le Président du syndicat du canal.

Pour les journées des 13 et 14 mai les 2 clubs envisagent une sortie commune de l'écluse de Combleux à Sury aux Bois.

La section canoë du COCC utilise aussi le canal comme lieu d'entraînement.



Les Compagnons Chalandiers d'Orléans

L'Association des Compagnons Chalandiers d'Orléans et de son Agglomération est présente dans le collectif du canal d'Orléans, dans le but d'accéder à la navigation sur celui-ci à partir d'Orléans.

En effet, l'idée d'avoir recreusé le canal et d'avoir réalisé une superbe écluse avec son port ne donne aucun attrait à la navigation et au tourisme fluvial ; c'est un port mort sans débouché vers l'amont.

Nous possédons une flotte de bateaux, dont des futreaux parfaitement adaptés à la navigation sur le canal.

Le fait de naviguer sur ce canal permettra de découvrir un autre aspect de la faune et de la flore, de parcourir des distances dans la campagne au calme, et faire connaître les Mariniers d'Orléans dans les villages traversés par le canal.

Notre priorité concerne la réouverture d'une écluse à Combleux.



L'Entente des canaux du centre-France

« l'ENTENTE des canaux du centre-France » regroupe les associations œuvrant sur : le Canal de Berry, le Canal de Bourgogne, le Canal de Briare, le Canal du Centre, le Cher canalisé, le Canal Latéral à la Loire, le Canal du Nivernais, le Canal d'Orléans, le canal de Digouin à Roanne. Ces 9 associations ont décidé de mutualiser leurs moyens et leurs expériences par le regroupement de leurs associations respectives au sein de l'ENTENTE des canaux du Centre France.

Les canaux sont fragiles, susceptibles d'être abandonnés (Berry, Orléans), de ne pas être entretenus de manière constante (Digoin à Roanne) d'être sous alimenté en eau (Bourgogne, Centre) ou d'être soumis à une volonté de destruction des barrages qui permettent la navigabilité (Cher canalisé).

Le regroupement des forces vives au service des canaux est donc de plus en plus nécessaire. Chacune de ces voies d'eau est représentée à l'ENTENTE par une association.

Le but de l'ENTENTE est la reconnaissance d'un intérêt général pour un canal navigué dans un espace partagé constitué par les voies d'eau. La mutualisation des forces de chacun permet : d'échanger des expériences, d'affirmer une solidarité pour la sauvegarde d'un patrimoine fluvial et de son environnement, de constituer une force de proposition, de renforcer la communication et la promotion de la voie d'eau, de réaliser des études et toutes autres actions collectives.

Chacune des associations adhérente garde, bien sûr, sa spécificité et ses prérogatives, mais peut revendiquer sa participation à l'Entente.



Les Chemins de l'eau

Forte aujourd'hui de plus de 100 adhérents, l'association des Chemins de l'eau a été créée en 2007 avec principal objectif de faire revivre la marine de Loire à Combleux et dans ses environs. Pour se faire, elle a construit 7 grand futreaux qui participent aujourd'hui aux nombreuses fêtes organisées sur la Loire dans le département du Loiret.



Depuis 2015, l'association se tourne aussi vers le canal d'Orléans et souhaite participer activement à sa renaissance. En 2016, le Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans a confié aux Chemins de l'eau la gestion de la péniche «Le Suave», automoteur berrichon construit en 1930, avec pour mission de la restaurer et de l'aménager en un musée itinérant entre Combleux et Fay-aux-Loges en attendant mieux.

Loire et canal

Loire et Canal organise chaque week-end depuis déjà 1 mois, des journées d'initiation aux plaisirs de la navigation sur le canal d'Orléans. L'association a amarré ses barques et son voilier auprès du lavoir à Chécy, un site prêté par la municipalité pour des balades découvertes en famille ou entre amis. Vous pouvez choisir une embarcation puis voguer librement sur le canal et profiter de la nature environnante. Une barque peut emmener jusqu'à 5 personnes.

Quelques conseils de navigation sont donnés au plus novices. Un membre de l'association peut également vous accompagner dans cette aventure unique. Ces balades entièrement gratuites vous invitent à la flânerie nautique. L'association souhaite rendre accessible ce loisir original à tous !

La structure dont le président est Jacques Denisot fabrique également ses propres embarcations pour naviguer sur le canal, sous formes d'ateliers temporaires. Ces activités sont proposées dans des institutions pour personnes handicapées ou personnes en réinsertion, afin de leur faire découvrir la navigation et les joies de la construction.

Les balades sont ouvertes au public tous les week-ends (samedi et dimanche) du 1er juin au 30 septembre de 11h à 18h. Les départs se font près du Lavoir à Chécy. En semaine, les groupes et les sorties associatives peuvent profiter des embarcations sur réservation !



Les Mariniers de Grignon - Maison des Loisirs et de la culture de Vieilles-Maisons sur Joudry

Donner vie au Port de Grignon, première cité batelière du Canal d'Orléans avec la construction d'une péniche : « Belle de Grignon »

La Maison des Loisirs et de la Culture de Vieilles-Maisons sur Joudry depuis 10 ans s'est engagée dans un travail de mémoire pour faire connaître l'histoire locale de la navigation sur le Canal d'Orléans. L'année 2007 a été une année décisive avec le succès rencontré lors de la fête « Grignon au Temps des Mariniers »

Depuis et en parallèle des travaux menés par le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans pour la réhabilitation à la navigation, de nombreuses animations se sont mises en place pour valoriser le site : Caravane de Loire, les Journées du Patrimoine, Guinguettes... Ce sont maintenant plus de 3000 visiteurs que nous accueillons au Port de Grignon chaque année.

Pour répondre à un besoin du public et des collectivités et poursuivre la mise en valeur du site, un chantier emblématique de construction d'une « FLUTE BERRICHONNE » et d'un « BACHOT » sont déjà mis en place depuis 2010. Cette péniche de 27 mètres de longueur et de 20 tonnes est construite entièrement en bois suivant des plans du 19ème siècle et représentative des bateaux qui ont emprunté le Canal, d'Orléans à Montargis et séjourné dans le Port de Grignon.

Pendant plusieurs années le chantier pédagogique, ouvert au public, sera accompagné de différentes animations, expositions et conférences relatives à la valorisation des métiers de la construction de bateaux, l'histoire du Canal d'Orléans ainsi que sur la vie des Mariniers du Canal.

A terme, l'association prévoit de parcourir les différents canaux navigables du Centre de la France par halage et valoriser ainsi ses actions de mise en valeur d'un patrimoine fluvial qui durant 3 siècles a fait la fierté industrielle de nos régions.

Les Mariniers de Grignon seront fiers de vous recevoir sur leur chantier.



Les Mariniers de Vitry

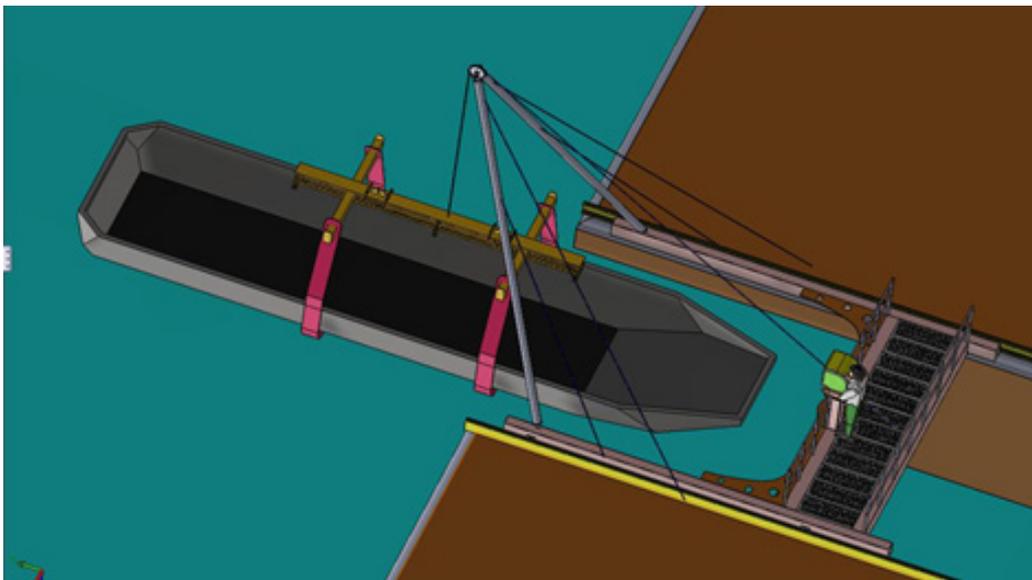
Principaux objets de L'ASSOCIATION des MARINIERS DE VITRY créée en mars 2014

- Oeuvrer, innover, questionner et participer aux divers aménagements sur le canal dans le but de lui redonner sa vocation de voie navigable, familiale et touristique.
- Effectuer des sorties sur les bateaux : à la voile, avirons, moteur, bourdes et godilles, halage. . Rassembler des amateurs attirés par la marine fluviale ancienne et la navigation sur des embarcations en bois construites suivant les méthodes ancestrales et dans l'évolution des techniques et matériaux actuels
- Respecter une Charte de bonne conduite : « Un espace partagé pour un canal navigué »

Les Projets

- * 2015/2016 (déjà réalisé) construction de 2 plates de 5m pour la navigation à la rame
- * 2016/2017 construction d'une « Toue » de 10m pour créer des animations sur le canal
- * 2017/2018 Fabrication d'un Transbordeur d'écluse : C'est un projet totalement innovant et de fort intérêt touristique car il n'en existe actuellement aucun sur 1 écluse en France

Destiné à permettre le franchissement des écluses murées, notamment celle située au cœur du village de Vitry aux Loges, cet appareil mécanique, de fonctionnement simple, manuel et roulant permet un franchissement écologique de l'écluse, sans apport d'eau ni d'électricité, L'appareil roule sur des rails posés sur les murs de l'écluse ..



- * 2018/2020 construction d'un « Gabarot » de 12m reprenant la forme des péniches du canal

Les Passeurs de Latingy

Les Passeurs de Latingy naviguent depuis plusieurs années sur la Loire et le canal d'Orléans. Notre association participe chaque année à l'opération Loire propre à la Binette.

Nous souhaitons pouvoir naviguer en permanence sur le canal d'Orléans, avec toutes les autres associations de marinières, et profiter des biefs encore navigables sans contraintes administratives excessives tout en faisant très attention à toutes les obligations en vigueur sur les canaux, dans le respect des riverains et de l'environnement.

Nous avons en projet de nous organiser afin de faire découvrir ce patrimoine culturel auquel nous tenons tant, à un public le plus large possible, en participant aux diverses fêtes organisées dans les différentes communes riveraines de la Loire et du canal d'Orléans



Fédération Voile de Loire Centre-Bourgogne-Auvergne

L'association Voile de Loire CBA fédère une vingtaine de structures associatives sur la Loire et le canal. elle accompagne les associations dans leurs projets par la force du groupe ! Nous sommes co-signataires sur le projet Suave et le transbordeur de Vitry. Nous intervenons pour apporter un soutien logistique et sommes en contact avec les institutions des domaines concernés. Nous sommes bien sûr en accord avec la réouverture possible du canal et œuvrons dans ce sens. .

10 associations pour faire revivre le canal d'Orléans

